

ENTREPRISE BEAUDELIN SARL

380 rue de Verdun

76480 DUCLAIR

Monsieur Le Maire

MAIRIE

76480 BERVILLE-SUR-SEINE

Duclair, le 08/03/2021

Monsieur Le Maire,

Nous tenions à vous remercier de nous avoir reçu dans votre mairie le 18 février dernier.

Comme exprimé lors de cette réunion, nous vous demandons d'intervenir auprès de la métropole de Rouen afin de mettre le PLU de votre commune en concordance avec notre activité d'exploitation de carrières.

Nous tenons à rappeler que nous avons un arrêté préfectoral depuis 7 janvier 2009 qui comprend les parcelles cadastrées section B, n° 120, 121, 122, 123, 124, 131, 132, 133, 134, 135 455, 457 et 461, situées sur votre commune de Berville-sur-Seine et que cet arrêté prendra fin en 2029.

Le PLU qui a été réalisé, ne l'a été et validé que postérieurement à notre arrêté, puisque celui-ci a été approuvé le 13 février 2020. Le PLU aurait donc dû tenir compte de notre arrêté et se conformer à celui-ci.

Conformément à la loi, notre arrêté était en concordance avec le document d'urbanisme et doit le rester. Le PLU étant postérieur à notre arrêté, c'est à lui de se conformer à notre arrêté, le tribunal administratif pourrait vous confirmer nos dires.

Même si certaines parcelles ont été réaménagées et ont obtenues un quitus, nous sommes toujours en activité sur d'autres parcelles de votre commune et l'accès autorisé pour notre exploitation passe par ces parcelles réaménagées.

Nous vous remercions par avance des actions que vous pourrez mener afin que cette erreur soit réparée et de nous tenir informé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Le Gérant,



Daniel BEAUDELIN